

Commune de
Tinlot



Aux 4 saisons



Périodique d'informations
de la Commune de Tinlot

Hiver 2020
n° 152

Membres du Conseil Communal



Christine GUYOT - TP
Bourgmestre
Etat civil, population, sécurité,
pompiers, police, personnel,
agriculture et communication.



Denis CRAISSE - TP
1er Echevin
Travaux, enseignement, sécurité
routière, culture.



Dominique ALBANESE - TP
Echevin
Accueil Temps Libre, jeunesse,
sports, santé, aînés et associations
Patriotiques.



Laurence MEDAERTS - ARCHAMBEAU - TP
Echevine
Finances, urbanisme, mobilité et énergie



Christine GOBIET- TP
Présidente du CPAS
En charge du logement



Pierre-Henri LEFEBVRE - TP
Conseiller communal



Pierre BRUWIER - TP
Conseiller communal



Grégory RACELLE - TP
Conseiller communal



Lorenzo NOVELLO -
INDEPENDANT
Conseiller communal



Hélène LECOMTE - IC
Conseillère communale



Pascal LAMER - IC
Conseiller communal



Jérôme HARTOG - IC
Conseiller communal

Sommaire

Information et vie communale

Editorial - voeux p 3
Conseil communal / Cathy Fraiture p 4 > 5
Embellissement de l'administration communale p 6
Une saison de travaux..... p 7
La chronique de Dominique..... p 8
CPAS le saviez-vous ? / Commémoration..... p 9

Environnement

Assainissement des eaux usées p 10
Mobilité..... p 11

On en parle !

Les poubelles à puce..... p 12 > 13
Marché de Noël virtuel / Aide aux clubs sportifs p 14
Nouvelle carte d'identité / restons proches..... p 15

Histoire locale

Syndicat initiative..... p 16
Notre passé, notre histoire p 17

C'est arrivé - Ça va arriver ...

Noces de Palissandre / Noces de Diamant..... p 18
Journée de l'arbre / Nouveau préau à l'école p 19
Accueil temps libre..... p 20 > 21

Infos pratiques

Renseignements pratiques..... p 26
Adresses utiles p 27

ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO :
le groupe de travail « information tinlot 4 saisons ».
les organisations, comités et associations de l'entité.
les membres du personnel de l'administration
communale, de l'école, du cpas, de l'atl et le collège
communale.

photographies et illustrations : A. Louviaux, D.
Albanese, C. Guyot, tinlotblog.sudinfo.be, Karin
Borremans et L. Pauquay.

Distribution : P.Dujardin et J-M Kersten

Si votre association veut faire paraître un article
merci de contacter Patricia Rulot au 085 83 09 18
ou patricia.rulot@tinlot.be

Editorial



Chères Tinlotoises, chers Tinlotois,

Les bouleversements vécus au cours de cette année 2020, ont rendu et rendent encore nos réalités complexes.

Nos pensées accompagnent les familles endeuillées qui, par ces temps difficiles, n'ont pas pu accompagner ou faire le deuil d'un proche disparu. Une pensée particulière à la famille de notre conseillère communale Cathy Fraiture qui nous a quittés brutalement ce 8 octobre.

Les dommages économiques, sociaux et financiers touchent beaucoup d'entre nous, les mois et années futurs nécessiteront une solidarité accrue, en privilégiant les circuits courts, l'économie solidaire et l'entraide entre citoyens.

En dépit de cela, nous avons pu compter sur les aide soignants, les infirmiers et les médecins. Des femmes et des hommes qui, au péril de leur vie, ont déployé quantité d'énergie pour sauver celle des autres. Nous

retémoignons toute notre gratitude.

Malgré l'inquiétude de certains parents, malgré l'opposition d'une partie du corps professoral, chers enseignants qui étiez dans vos classes à la rentrée, Merci.

Merci pour nos enfants d'avoir surpassé vos craintes sanitaires et la peur de la maladie.

D'autre part, le bulletin communal, comme l'ensemble de nos outils de communication, tend à vous donner un aperçu du dynamisme et de l'actualité aux quatre coins de notre Commune.

Nous ne pouvons faire l'impasse sur l'adoption en Conseil communal du Plan Stratégique Transversal, outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Ce document est consultable sur le site communal.

L'Administration communale, riche des collaborations entre ses différents services, a vu son environnement d'accueil s'améliorer pour le citoyen. Des plantations, un nouveau revêtement de sol et des travaux de peintures égaient dès à présent le bâtiment, sans compter les nouvelles illuminations de fête.

La pandémie nous contraint cette année à vivre autrement cette période de "fêtes". Mettons de la lumière sur nos façades, dans nos villages pour que "Tinlot s'étincelle 2020".

Et soyons particulièrement attentif à toutes les personnes qui souffrent davantage de cette situation.

Surtout restons prudent !

Le Collège et moi-même vous souhaitons un regain d'optimisme et un retour à l'essentiel pour 2021.

Christine Guyot
Votre Bourgmestre



Conseil communal

Le Conseil s'est réuni sous la présidence de Madame Christine Guyot, Bourgmestre

Conseil Communal du 19 octobre 2020 :

- > Accueil Temps Libre – Programme CLE – Approbation
- > GAL pays de Condruses – Rapport d'activités et comptes 2019 – Approbation
- > CPAS – Modification budgétaire n°2 – Prise d'acte
Service ordinaire :
 Recettes : Majoration : 28.481,07€
 Diminution : 0,00€
 Dépenses : Majoration : 41.827,07€
 Diminution : -13.346,00€
Nouveau résultat :
 Recettes ordinaires : 1.044.837,31€
 Dépenses ordinaires : 1.044.837,31€
 Solde : 0,00€
- > Fabrique d'Église de Seny – MB1/2020 – Approbation
Recettes :
 Initial : 9.862,50€
 Nx résultats : 10.505,82€
Dépenses :
 Initial : 9.862,50€
 Nx résultats : 10.505,82€
 Solde : 0,00€
- > Fabrique d'Église Protestante et Évangélique de Huy – Budget 2021 - Approbation
Recettes : 26.400,00€
Dépenses : 26.400,00€
- > Approbation de divers règlements et redevances :
 - Redevance pour prestation du personnel pour compte de tiers
 - Règlement de mise à disposition du matériel pour festivités par la Commune
 - Redevance pour mise à disposition du matériel pour festivités
 - Règlement pour la conservation, salubrité, sécurité de la voirie et chemins communaux
 - Règlement pour expulsion judiciaire
 - Règlement pour l'enlèvement et l'entreposage des biens mobiliers
- > Collecte des déchets ménagers – passage aux conteneurs à puce au 01/01/2020 – Décision
- > Règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – Approbation
- > Service travaux – Achat d'un tracteur – Approbation des conditions et du mode de passation
- > Convention relative à la mise à disposition d'un aspirateur de voirie entre la commune d'Ouffet et de Tinlot – Approbation

Conseil Communal du 10 novembre 2020 :

- > Modification budgétaire n°2-Approbation

1. Tableau récapitulatif

	Ordinaire	Extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	3.842.170,61 €	505.603,50 €
Dépenses totales exercice proprement dit	3.594.430,28 €	728.644,96 €
Boni / Mali exercice proprement dit	247.740,33 €	-223.041,46 €
Recettes exercices antérieurs	708.876,27 €	15.052,76 €
Dépenses exercices antérieurs	35.411,64 €	0,00 €
Prélèvements en recettes	0,00 €	336.387,93 €
Prélèvements en dépenses	195.000,00 €	128.399,23 €
Recettes globales	4.551.046,88 €	857.044,19 €
Dépenses globales	3.824.841,92 €	857.044,19 €
Boni / Mali global	726.204,96 €	0,00 €

- > Présentation du Plan Stratégique Transversal – Prise d'acte (ce document est consultable sur le site communal)
- > Remplacement d'un membre de l'Action Sociale - Approbation

Conseil Communal du 30 novembre 2020 :

- > Convention avec la Province de Liège pour la gestion des cours d'eau – Approbation
- > CPAS- Modification budgétaire n°2- Approbation

Service ordinaire :

Recettes :	Majoration :	33.314,47€
	Diminution :	-17.000,00€
Dépenses :	Majoration :	53.350,74€
	Diminution :	-37.726,27€

Nouveau résultat :

Recettes ordinaires :	1.060.461,78€
Dépenses ordinaires :	1.060.461,78€
Solde :	0,00€



Cathy Fraiture... un grand vide...



Cathy Fraiture nous laisse un grand vide depuis l'annonce brutale de sa disparition ce 8 octobre dernier.

D'abord conseillère CPAS, puis Conseillère communale ainsi que Présidente du comité Télévie... son investissement sans faille au service d'autrui a fait d'elle une personne proche des citoyens.

Cathy, c'était aussi un sourire, des tonnes de gentillesse et une profonde humanité.

La Commune de Tinlot perd une grande Dame et par ces quelques lignes tient à saluer sa mémoire.



Jérôme Hartog IC



Thomas Dehossay IC



Suzanne Collet IC

Juste derrière Cathy Fraiture par ordre de voix, c'est Jérôme Hartog (IC) qui lui succède au poste de conseiller communal ce 19 octobre 2020.

Il quitte son poste de conseiller CPAS, laissant une place vacante pour laquelle le groupe IC a proposé le candidat Thomas Dehossay.

Suite à la démission de Laurence Radelet (IC) du Conseil de l'Action Sociale, Suzanne Collet a prêté serment devant la Bourgmestre et le Directeur général.

Embellissement de l'administration communale

Sollicité fin 2019, la demande de l'administration pour obtenir les subsides pour aménager sa devanture a enfin pu être bouclée. L'octroi des 2 500 euros par la SPW a été confirmé en mars 2020. En effet, jugée austère, l'entrée se devait de refléter l'énergie positive et accueillante à l'image de l'ensemble du personnel communal.

Le mur a été relevé, les valves déplacées et les marches correctement scellées.

Les plantations ont été réfléchies afin d'offrir au regard une succession de couleurs et de verdure étalées sur toutes les saisons. Un travail important de la part des ouvriers a été réalisé pour transformer ces plates-bandes caillouteuses en un terrain fertile pour accueillir cette jolie végétation qui en plus d'être esthétique, a été pensée pour être facile d'entretien, respectueuse de l'environnement et de ses ressources.

La faune locale y trouvera également son petit coin de paradis et quelques abris pour oiseaux y seront installés. Chaque ouvrier a donné le meilleur de lui-même : pelleuse, pose de pavés de rue, cimentage, nettoyage et plantation ont été entièrement effectués par leurs soins.

Des pavés de rue récupérés pour délimiter les parterres ...

Et le jour J ! Un terrain bien préparé par une équipe très motivée...

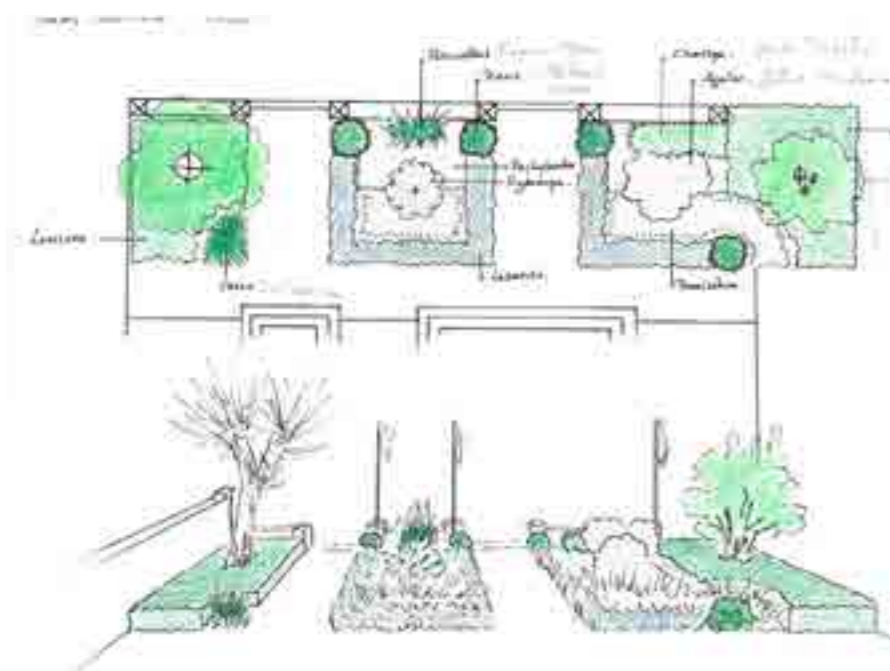
Et c'est parti !

Le résultat est magnifique !

Après l'aménagement de la place Baudouin qui accueille désormais le marché du mardi et avant l'aménagement de la devanture du CPAS prévue en 2021, que de changements !

Et il paraît que les illuminations pour les Fêtes de fin d'année vont être... éblouissantes !!

Karin Borremans



Photos : L. Walhin, K. Borremans

Une saison de Travaux



Journée BeWapp - le groupe de bénévoles



BeWapp - résultat du ramassage des déchets par les bénévoles



Nouveau revêtement de sol pour l'entrée du service urbanisme



La commune s'est équipée d'un aspirateur de voirie



Création d'une parcelle des étoiles à Scry par le service travaux



Création d'une parcelle des étoiles à Scry par le service travaux

La chronique de Dominique

Trésors tinlotois

S'il y a une chose que le confinement nous a permis d'apprécier au fil de promenades bucoliques destressantes (notre belle commune s'y prête si bien !), c'est sans nul doute nos villages, la nature qui nous entoure au quotidien et la possibilité de s'évader dans les campagnes et bois alentours, à seulement quelques centaines de mètres de nos habitations.



Et vous avez certainement croisé, lors de ces balades, les plus vieux témoins de l'histoire de nos villages. Certains sont très anciens. A titre d'exemple,

la croix de la Doiffe (devant le cimetière de Tinlot)

qui a été mise à l'honneur dans l'un des derniers Tinlot 4 saisons. Elle date de 1670 ce qui signifie que notre amie fut tour à tour liégeoise, française et hollandaise avant d'enfin devenir belge en 1831 !

Lors de vos déambulations, vous avez sûrement remercié **Saint Donat**, entre Abée et Scry (rue Campagne de Bêche), qui selon la tradition, protège les alentours des tempêtes, foudres, tonnerres et intempéries depuis 149 ans !

Notre saint patron des orages retrouvera d'ailleurs bientôt son socle.



Voulant étancher une soif, vous avez peut-être essayé d'actionner l'une des nombreuses pompes à eau présentes aux 4 coins de la commune, elles se cachent parfois de nos regards, sous un arbre par exemple, comme celle qui se trouve au Royal Fraiture sport, entre les 2 terrains du haut.



Dès l'an prochain, ces témoins de notre histoire seront progressivement mis en valeur, notamment par la pose de panneaux explicatifs, grâce à ceux-ci, ces trésors historiques n'auront plus aucun secret pour nous ! Et comme le disait si bien Philippe Besson :

« Les lieux sont aussi des liens. Et ils sont notre mémoire »

*Dominique Albanese,
Échevin des sports, de la jeunesse,
ATL et des Associations Patriotiques*

Le saviez-vous ?



Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous vous demandons de prendre contact par téléphone (085 83 09 21) avant de vous présenter au CPAS pour récupérer votre colis.

Et si vous avez des difficultés à vous déplacer, le Tinlot-bus peut vous déposer votre colis.

*Christine Gobiet
Présidente du CPAS*

Le CPAS propose des colis alimentaires aux personnes se trouvant dans une situation précaire.

Comment faire ?

Après un contact préalable avec le service social, vous avez droit à 1 colis par mois. Ce colis se compose principalement de pâtes et de conserves. Un jeune citoyen de la commune de Tinlot dont la nouvelle activité est la commercialisation de colis de viande, a proposé au CPAS de compléter les colis avec des saucisses de production locale.

Nous l'en remercions vivement !!



**Restons proches
en gardant
les bonnes distances
de sécurité**

*tout spécialement avec nos aînés
et les personnes à risques.*

Une initiative du Gouvernement de la province de Liège



Assainissement des eaux usées : quelles obligations et quelles aides possibles ?

Depuis le 17 mai 2006 et comme c'est le cas dans de nombreuses communes rurales, la commune de Tinlot est intégralement reprise en zone d'assainissement autonome. Cela veut dire que l'assainissement des eaux usées ne s'y organise pas via un réseau d'égouts amenant l'ensemble de ces eaux vers une station d'épuration collective mais que chaque habitant est responsable de l'épuration de ses eaux usées au moyen d'une micro-station appelée « système d'épuration individuelle » (SEI).

Primes à l'installation et à la réhabilitation

Toutes les « nouvelles » habitations (habitation construite après la date du premier plan qui a classé la zone où elle se trouve en assainissement autonome) sont obligatoirement équipées d'un SEI agréé. En revanche, cette obligation ne s'applique pas aux habitations construites avant cette date. Cependant, **les propriétaires d'habitations non soumises à cette obligation qui décident de s'équiper d'un SEI agréé peuvent bénéficier d'une prime pour ce faire.**

De plus, la réhabilitation d'un SEI installé il y a au minimum 15 ans peut également donner droit à une prime. Un devis est établi à la suite d'un contrôle ou d'un entretien ayant mis en évidence la nécessité de réhabiliter le système et permet de fixer le montant de cette prime.

Gestion Publique de l'Assainissement Autonome et CVA

Par le passé, une personne habitant en zone d'assainissement autonome et équipée d'un SEI était entièrement responsable de son bon fonctionnement et donc de réaliser les entretiens à ses frais. A ce titre, elle pouvait bénéficier d'une exonération du CVA (coût vérité assainissement) qui correspond à la partie de la facture d'eau de distribution destinée à financer l'assainissement des eaux usées.

Malheureusement, il a été constaté que les SEI sont souvent mal entretenus. Afin de répondre à ce constat, la législation wallonne a été modifiée et une Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été mise en place. A présent, toute personne installant un SEI ne bénéficie plus de cette exonération du CVA.

En contrepartie, la SPGE intervient financièrement dans les frais de contrôle et d'entretien des SEI.

Notons également que la signature d'un contrat avec un prestataire est obligatoire pour la réalisation de ces entretiens.

Pour les personnes bénéficiant actuellement de l'exonération du CVA, une période de transition est prévue durant laquelle elles ont le choix de conserver cette exonération (en assumant intégralement les frais de contrôle et d'entretien de leur SEI) ou de souscrire à la GPAA (et donc de payer à nouveau le CVA). Cette période de transition prendra fin à partir du 1er janvier 2022.

L'ensemble des démarches administratives liées à l'installation d'un SEI ou à la souscription à la GPAA se fait via la plateforme informatique SIGPAA que vous pouvez visiter à l'adresse suivante : <https://sigpaa.spge.be/Accueil>. On y retrouve notamment la liste des SEI agréés et des prestataires (installateurs certifiés, prestataires d'entretiens et vidangeurs) ainsi que l'ensemble des formulaires utiles.

Toute l'information centralisée et détaillée sur un site internet

Le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) a mis en ligne un site vous permettant de connaître vos droits et obligations en matière d'assainissement des eaux usées en fonction de votre situation en répondant à une série de 5 questions maximum : www.MonEparation.be.

N'hésitez pas à le consulter, toutes les informations utiles y sont reprises !

Vous pouvez également consulter le site de la SPGE consacré à la GPAA (www.gpaa.be).



Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) - Novembre 2017

Document d'information réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, de la Province de Liège, de la Province de Namur et des communes et villes partenaires du CRMA.



Mobilité : Tinlot, Commune Pilote Wallonie Cyclable, et pourquoi pas ?

Tinlot, situé à un carrefour stratégique entre Marche et Liège, Huy et Hamoir, accueille depuis plusieurs années maintenant un zoning industriel occupé par plus ou moins 35 entreprises qui génèrent des emplois locaux.

Riche de nos implantations sportives, scolaires, de maisons de retraite, de notre marché local, d'artisans mais aussi du CNRF, notre petite commune connaît un accroissement exponentiel de l'utilisation de la voiture. Cependant, offrir un environnement de qualité à tous reste essentiel.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons choisi d'introduire un dossier de candidature afin d'obtenir des subsides pouvant aller jusqu'à 150.000€ qui permettraient l'aménagement de pistes cyclables utilitaires.

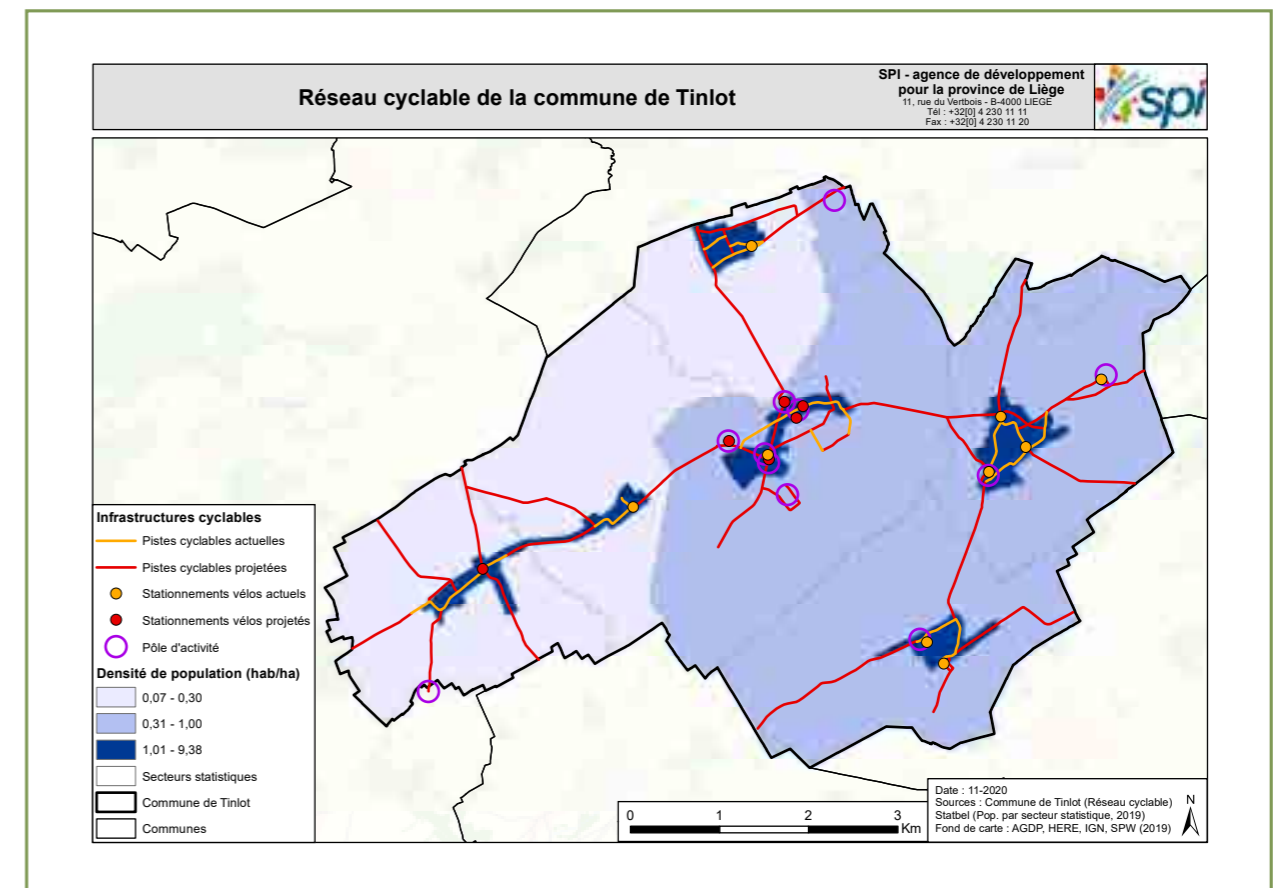
L'objectif est multiple mais la priorité reste essentiellement de diminuer l'utilisation de nos véhicules pour laisser place à l'utilisation des vélos afin de pouvoir se rendre au travail lorsque cela est possible.

Ainsi, la création de liaisons cyclables entre les 6 villages du territoire permettra la création des ponts nécessaires à la création de nouveaux liens entre les tinlotois : promouvoir notre marché local, facilitation des contacts avec nos aînés, stimuler l'implantation de nouveaux artisans, ...

Impossible de rentrer un tel dossier sans l'intervention professionnelle de notre conseillère en aménagement du territoire !

Merci à elle !

Laurence Medaerts
Echevine de la mobilité



Les immondices sur le territoire communal de Tinlot



Différents déchets

PMC (plastiques, emballages métalliques et cartons à boissons) - **sac bleu**

- Les bouteilles et flacons en plastique (produits d'entretien et d'alimentation)
- Les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, plats et ravieres en aluminium, boîtes et bidons, couvercles et bouchons à visser en métal, capsules et couvercles de bocaux et bouteilles).
- Les cartons à boissons pour produits liquides alimentaires (lait, jus de fruit, ...) propres et aplatis.
- Les pots et tubes (yaourt, dentifrice,...).
- Les ravieres (beurre et margarine,...)

> **jour de collecte : un mardi sur deux**

Plastiques mous - **sac transparent**

> **jour de collecte : toutes les 8 semaines**

Déchets résiduels (tout-venant) - **conteneur gris**

- Tous les déchets qui ne sont pas dégradables (lingettes, langes, litière non-biodégradable pour chats, cendres, mégots de cigarettes,...)

> **jour de collecte : Tous les mardis**

Déchets organiques - **conteneur vert**

- Les résidus alimentaires ;
- Le café, les sachets de thé, coquilles d'œufs ;
- Les résidus de jardinage (plantes d'appartement, tontes de pelouse, ...)
- Les essuie-tout, mouchoirs, papier ou carton souillé, copeaux, litière biodégradable pour chat,

> **jour de collecte : Tous les mardis**

Les cartons - **conteneur jaune**

> **jour de collecte : un mardi sur deux**

Les verres

- Les bouteilles, flacons et bocaux en verre sans

Sont interdits : les vitres, les miroirs, les ampoules, les tubes néon, les bouteilles et les cruches en grès, la porcelaine, la faïence, le pyrex, le cristal et l'opaline.

Dans les bulles à verre situées :

- > Soheit-Tinlot : chemin des Messes,
- > Fraiture : rue des Princes,
- > Seny : près du cimetière,
- > Abée : chemin vers le Tumulus,
- > Scry : à côté du cimetière, rue de Dinant

Les encombrants

- > Sur rdv auprès de la Ressourcerie du Pays de Liège par téléphone au 04 220 20 00
- > Au recyparc jusqu'à 2 m³
- > Au recyparc sur RDV et moyennant un forfait de 15 € par an pour de plus grosses quantités.

Résumé des montants de la taxe d'immondices au 01/01/2021

Une taxe forfaitaire

- > 70,00 EUR pour un isolé ;
 - > 140 EUR pour un ménage de 2 personnes ;
 - > 160 EUR pour un ménage de 3 personnes ou +
 - > 140 EUR pour une seconde résidence .
- Cette taxe donne droit par année à 30 levées gratuites

- > 50 kg d'ordures ménagères/habitant (conteneur gris)
- > 30kg d'ordures organiques/habitant (conteneur vert)

Une taxe proportionnelle

- > 1 EUR par levée supplémentaire c'est-à-dire au-delà des 30 levées
- > 0,5 EUR par kilo supplémentaire de déchets résiduels (conteneur gris) au-delà des 50 kg
- > 0,08 EUR par kilo supplémentaire de déchets organiques (conteneur vert) au-delà des 30 kg



Nouveaux habitants

Si vous n'êtes pas inscrit à Tinlot au 1er janvier de l'exercice d'imposition, vous payez la taxe de base de la commune que vous quittez et vous payez à Tinlot :

- > 1 € par levée
- > 0,5 € par kilo pour les déchets tout-venant (conteneur gris)
- > 0,08 € par kilo pour les déchets organiques (conteneur vert)

Exonérations et réductions possibles

- > 20 EUR pour les ménages avec revenus inférieur au RIS
- > 20 EUR pour les personnes incontinentes à domicile moyennant un certificat médical
- > 10 EUR par enfant de moins de trois ans dans le ménage
- > Exonération pour les personnes résidant dans une maison de repos, milieu hospitalier ou psychiatrique ou institution pour personnes handicapées.
- > 60 EUR pour les gardiennes ONE

Une question ? 04 240 74 74 ou www.intradel.be



Le Marché de Noël virtuel de Moncondroz



Le Marché de Noël virtuel de Moncondroz, dédié aux artisans, indépendants, restaurateurs et créateurs du territoire, vous accueille du 1er décembre au 31 janvier.

Laissez-vous porter par l'ambiance festive de Noël pour découvrir le travail passionné et le savoir-faire de nos artisans et indépendants. Déambulez dans les allées virtuelles, entrez dans les chalets des artisans et soutenez l'économie locale en faisant vos achats de Noël sur l'e-boutique. Artisanat d'art et décoration, bijoux et mode, épicerie, alimentation et plats à emporter. Vous trouverez tout ce qu'il faut pour vos cadeaux et menus de fêtes made in Condroz.

Flocons, guirlandes, cadeaux, gourmandises ... L'ambiance de Noël est garantie.

A très vite sur le Marché de Noël ! www.moncondroz.be

Aide aux clubs sportifs de l'entité

Durant cette crise, la commune de Tinlot a tenu à venir en aide aux clubs sportifs en proposant du matériel sanitaire à moindre coût.

En effet, seule la moitié du montant était demandée aux associations sportives.

Le Blé qui Lève, Hippopassion et le Royal Friture Sport ont fait une demande pour bénéficier de ce matériel sanitaire.

*Dominique Albanese,
Echevin des sports*



En guise de commémoration...

Chaque année, pour la commémoration de l'Armistice du 11 novembre, la Commune de Tinlot organise la Cérémonie du Relais Sacré en collaboration avec les Associations Patriotiques et les écoles de notre entité.

La crise sanitaire n'aura pas permis la planification de cette manifestation, oh combien importante.

Symboliquement, accompagnée de Christian Goens pour représenter les associations patriotiques, une délégation du Collège communal a tout de même tenu à commémorer

les tragiques événements qui ont lacéré notre continent durant 4 longues années de 1914 à 1918.

*Dominique Albanese,
Echevin en charge des Associations Patriotiques.*



Nouvelle carte d'identité !



Quelques changements importants :

> La nouvelle carte eID reprend les empreintes digitales. Ce nouvel élément est ajouté afin de renforcer la lutte contre la fraude à l'identité. Les empreintes digitales figurent uniquement sur la puce sans contact de la carte (pas de banque de données centrale) et sont sécurisées. Seules les instances compétentes peuvent lire la puce sans contact. L'intégration des empreintes digitales est conforme au règlement européen 2019/1157 du 20 juin 2019 qui oblige les États membres à inclure les empreintes digitales sur leurs cartes d'identité.

> La photo se trouve à gauche et non plus à droite.

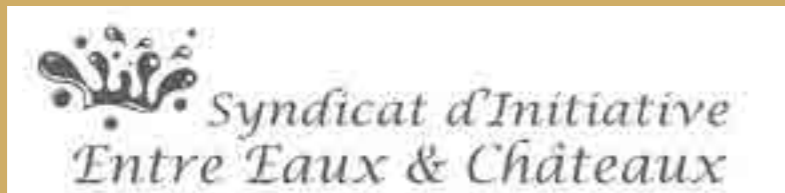
> Une image perforée de la photo figure à l'arrière de la carte.

> La puce de contact se trouve à l'arrière de la carte, ce qui nécessite d'insérer la carte d'une autre manière dans le lecteur de carte.

> La mention de la nationalité n'est plus « BELGE » mais « BEL », conformément aux normes ICAO.

> La carte a une autre nuance de couleurs.

Pour plus d'informations :
<https://www.ibz.rrn.fgov.be/.../documents.../nouvelle-eid/>



Vallée du Hoyoux 6b
4577 Pont de Bonne (MODAVE)
085/41.29.69
info.sivh@gmail.com

RALLYES TOURISTIQUES - « LES PLUS BEAUX COINS DU CONDROZ »

Dans le cadre du thème « Wallonie, destination Nature » le Syndicat d'Initiative "Entre Eaux & Châteaux" a été heureux de proposer une activité à réaliser tous les jours de juillet et août.

A bord de leur véhicule, 365 participants ont parcouru une cinquantaine de kilomètres à travers les campagnes et les villages condrusiens. Au fil de l'escapade, un questionnaire ludique a amusé petits et grands.

BON A SAVOIR : Vous n'avez pas pu profiter du rallye ? Pas de problème, celui-ci reste disponible au SI au prix de 5€. Vous pouvez également le réaliser via l'appli mobile « Totemus ».

Plus d'infos :

> 085/41.29.69 ou info.sivh@gmail.com,

> [horaire d'ouverture à consulter sur www.eauxetchateaux.be](http://www.eauxetchateaux.be)



TRIO DE BIERES - « CŒUR DU CONDROZ »

Nous sommes heureux de vous faire part de l'arrivée de notre bière blonde (miel) "Cœur du Condroz" qui vient rejoindre notre brune (tilleul) et notre blanche (violette), expressément brassées pour nous par la micro-brasserie 'La Cabane des Brasseurs', reconnue artisanat certifié.

A cette occasion, un verre* vous sera offert par achat de 6 bières (3€/pce).

Envie de faire plaisir ? Un joli pack cadeau vous est offert à l'achat de 3 bières (retrait de commande possible sur rendez-vous).

En vente au Syndicat d'Initiative « Entre Eaux et Châteaux » Vallée du Hoyoux 6 B - 4577 Pont de Bonne (Modave)

Plus d'infos :

> 085/41.29.69 ou info.sivh@gmail.com

> [horaire d'ouverture à consulter sur www.eauxetchateaux.be](http://www.eauxetchateaux.be).

* offre valable jusqu'à épuisement des stocks



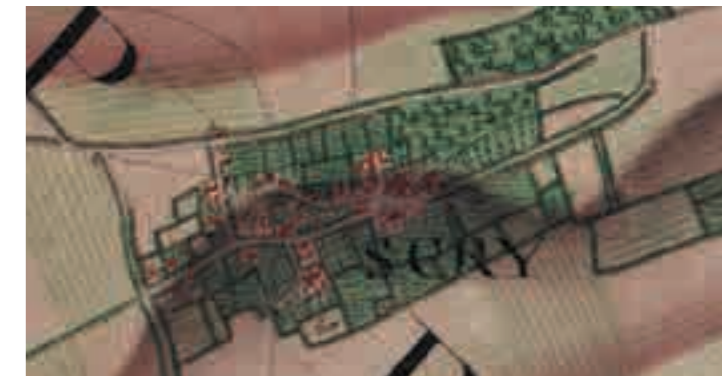
Des paroisses aux communes dans l'Entité de Tinlot.

Les paroisses sous l'Ancien Régime.

Les cartes anciennes ne représentent pas les limites territoriales des communes auxquelles nous sommes accoutumés. En témoignent les cartes de Ferraris (1778). C'est tout à fait normal puisque le concept de commune associée à un territoire n'apparaît que chez les Révolutionnaires de 1789 et n'est imposé dans nos régions qu'après l'annexion par la France en 1795. Sous l'Ancien Régime, dans un terroir régi par l'usage et la tradition, l'identité des habitants s'enracinait dans la communauté paroissiale, comme on va le voir. Si vous observez bien l'extrait de la carte de Ferraris ci-dessous, quelque chose intrigue dans la partie gauche : le nombre 40, copié à quatre reprises, et une cinquième, à droite, au-dessus de Scry.

L'auteur avait identifié chaque paroisse par un nombre et ces nombres n'étaient pas placés sur les limites, mais de manière à englober les habitations (en dur) de la paroisse. On montrait donc les demeures des paroissiens et non les limites (floues) de leurs terres, c'est-à-dire la communauté humaine et religieuse plutôt que l'entité territoriale. Un choix logique dû à l'organisation de la société. Tinlot comptait 6 paroisses qui ne correspondaient pas toutes aux territoires des villages actuels :

Scry était très vaste (Abée, Hoboval, Saint-Jean-Sart et, après 1750, Tillesse); Tinlot se rattachait à Soheit...



Extrait de la Carte de Ferraris, 1778. (spw, WalOnMap).

La paroisse percevait les dîmes sur les ventes opérées par tous les paroissiens, y compris le seigneur; ces rentrées fournissaient l'essentiel des finances nécessaires à la vie religieuse et sociale de la paroisse. Pourtant ce système fiscal générait tant de dérives et d'abus qu'il fut un des moteurs la Révolution : en effet, la nomination (la "collation") du curé ainsi que la perception de la dîme appartenaient à un noble ou une abbaye qui encaissaient et gardaient un maximum de ce revenu.

Quant au curé, auquel n'était octroyée que la portion congrue, il devait souvent gérer la pauvreté de la paroisse avant la sienne. Cette tâche comptable était celle du mambour, un paroissien, élu par l'assemblée paroissiale pour deux ans et tenu de rendre des comptes à cette assemblée. Les dépenses étaient diverses : entretenir l'église, financer les offices, le culte, le cimetière, l'assistance aux pauvres...

L'aide sociale, la mense des pauvres, était administrée par le marguillier (matricularius), responsable de l'enregistrement des pauvres et du registre des aumônes. Dans cette communauté fort soudée, les dons et legs généreux étaient fréquents et bienvenus ! Mais à côté de son rôle fiscal et de son action sociale, la paroisse gérait aussi un instrument essentiel de la société, car c'était au curé qu'incombait de tenir scrupuleusement les registres paroissiaux, préfiguration des registres d'état-civil : le registre des baptêmes (complété quelquefois par celui des communions et confirmations); le registre des mariages et celui des décès.

Ces registres, établis dans un cadre religieux, eurent valeur d'identité - la seule preuve d'identité sociale officielle - pour tout humain, dans sa paroisse ou à l'extérieur, jusqu'en 1797. C'est à cette date que l'Etat Révolutionnaire français entreprit de briser le carcan clérical en créant l'état-civil. Une nouvelle étape, tout aussi surprenante... (à suivre)

L'article complet - notamment des extraits insolites des registres paroissiaux de Tinlot - sur le site tinlot.be/loisirs/patrimoine-historique.

L. Pauquay

Noces de Palissandre de Monsieur et Madame Houlmont



Ce 25 août Monsieur et Madame Houlmont Goelen fêtaient leur noces de Palissandre.

Victor Houlmont est né à Ougrée, le 12 juin 1930. Fils unique, il commence à travailler à l'âge de 15 ans et entreprend les humanités en cours du soir. Engagé à dans la sidérurgie à Ougrée, il suit des cours de comptabilité pendant 5 ans toujours en cours du soir.

Anne Goelen est née à sclessin le 13 novembre 1934. Aussi fille unique, elle a la chance de faire des études : les humanités gréco latines au Lycée de Waha à Liège. Puis entame HEC toujours à Liège, mais n'ira pas jusqu'au bout..... car c'est ici que tout commence. Ils se rencontrent lors d'un voyage organisé à Paris le

9 août 1953 et se marient deux ans plus tard . De cette union naît une fille, Danielle. Parents, puis grands parents en 1988, Kevin leur apporte à tous les deux beaucoup de joie. La famille a une passion commune : les voyages.

Le Maroc, les Îles de la Méditerranée en croisière et la Suisse en hiver.

Au quotidien le bonheur de découvrir, d'apprendre, de connaître...

Et quand ils sont par hasard à Scry, au retour d'une expédition passionnante, Monsieur remet la maison en état (jardin, travaux d'entretien...) et Madame lessive le linge et prépare les valises pour le voyage suivant....

Après les noces d'or puis de diamant, le couple réunit à nouveau la famille ce 17 octobre 2020 pour leurs Noces de Palissandre.

Tous nos vœux vous accompagnent, encore félicitations !

*Christine Guyot
Bourgmestre*

Noces de Diamant



Ce 24 octobre, le Conseil communal a eu l'honneur de fêter les Noces de Diamant de Monsieur et Madame Badoux Paulus.

Née le 19 juin 1939 à Scry, Jeanine Paulus est la benjamine de 3 enfants, son papa est marchand de bestiaux et sa maman élève ses enfants.

D'abord l'école primaire de Scry, puis les études secondaires en couture et aide-ménagère.

Guy Badoux est né le 21 avril 1939 à l'hôpital d'Ougrée, la famille habite à Scry.

Ils se sont toujours connus, ils ont grandi ensemble, à l'école, chacun dans sa classe, l'école des filles, l'école des garçons.

Ils se sont mariés le 24 sept 1960 à Scry.

La passion de Monsieur est le vélo et il en a fait du vélo ! L'espoir scrytois s'est mis en place pour le soutenir, c'était au départ un groupe de supporters qui l'accompagnait dans les courses de vélo dans les fêtes locales et Guy y défendait les couleurs du village.

Ce qui caractérise le couple, c'est leur engagement dans la vie villageoise.

Pendant 50 ans Monsieur a déployé beaucoup d'énergie à mettre en place des activités telles que : le tir aux clays du 15 août, la marche Adeps, la brocante en collaboration avec la Fabrique d'Eglise et bien sûr la fête de Scry qui durait alors 5 jours.

Guy a aussi été connu en tant que Conseiller communal sous la mandature de feu Jean Leclère.

Madame est aussi une personne bien active : la couture, la poterie, la collection de fers à repasser de tous les pays et de toutes les régions et la marche.

Tous deux une vie bien remplie !
Félicitations

*Christine Guyot
Bourgmestre*

Journée de l'arbre



La traditionnelle distribution de plants s'est tenue ce dimanche 29 novembre au matin.

Cette année 2020 était dédiée aux arbres fruitiers, pommiers, poiriers et petits fruits.

De nombreuses personnes ont pu profiter de la distribution en formule Take Away afin de garantir la sécurité de tous.



Nouveau préau

Le renouvellement des équipements est au cœur de nos préoccupations et de nos actions pour le bien-être et la sécurité des élèves. C'est donc un nouveau préau qui voit le jour pour l'école communale à Fraiture.

En extension du bâtiment des maternelles, il permettra une nouvelle zone extérieure couverte avec plusieurs fonctions : pour les jours de pluie ou de forte chaleur et pour les événements festifs de l'école (fête de l'école, marché de Noël, portes ouvertes...).



Accueil Temps Libre Tinlot

Activités passées

En cette période quelque peu perturbée, l'Accueil Temps Libre pour les enfants de moins de 12 ans reste très actif.

Dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène COVID en vigueur, la commune a organisé son traditionnel stage d'automne avec Récréa+ !

Du lundi 2 au vendredi 6 novembre 2020, 32 enfants ont participé au stage « Monstres et Compagnie ».

Les enfants âgés de 2,5 ans à 9 ans ont participé à de nombreuses activités mises en place par leurs 4 animateurs (Alizée, Sharon, Elisa et Cyril) ; réalisation d'un photophore, journée dans les bois pour les plus de 4,5 ans, préparations culinaires (gâteaux au chocolat et soupe au potimarron), portrait en sorcier ou sorcière, peintures, ... sont quelques exemples des animations proposées aux enfants.

Le jeudi 5 novembre un bal des monstres a été organisé à l'occasion de la fête d'Halloween.

À cette occasion les enfants ont dégusté un repas et montré leurs talents de danseur sur des rythmes endiablés.

Lors de la prolongation des congés d'automne, un encadrement imprévu a également été organisé dans l'enceinte de l'école de Fraiture-Tinlot. Merci aux 3 animateurs (Gaëlle, Cyril et Lola) qui ont proposé des

activités sportives et créatives permettant aux enfants présents de s'épanouir, de s'évader et aux parents de travailler en toute sérénité!



Accueil / Garderie

> Hiver du 28 au 31/12 à l'école de Fraiture
rue de Liège, 1 à Fraiture-Tinlot

Pour tous les enfants inscrits en stage à Tinlot

Récréa+ - Blé qui Lève - Hippopassion - La Garde - Escalade

> Accueil de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30
Coût : 1€ le matin et 1€ le soir

10€ d'acompte le lundi matin et remboursement des accueils non prestés le vendredi.

INSCRIPTION PREALABLE OBLIGATOIRE 1 mois avant pour toute demande d'organisation de navette entre l'accueil et le lieu de stage.: 085 83 09 16
Audrey.hicter@tinlot.be

Fermeture de 21 au 24 décembre 2020

Le service social de la Commune, conscient de l'importance de ces stages pour l'épanouissement des enfants, souhaite que leur coût ne soit pas un obstacle pour les familles.

N'hésitez donc pas à contacter le CPAS au 085 83 09 21

Certaines mutuelles participent aux frais des stages, renseignez-vous auprès de la vôtre.

Activités à venir

A Tinlot cet hiver, 4 stages sont proposés.

▶ Stages d'hiver

Royal Club Le Blé Qui Lève
Club de Gymnastique et de Psychomotricité

Dès
2 ans

Du 21/12 au 24/12
Du 28/12 au 31/12
2x 4 jours de 9h à 13h

Groupes :
- Psychomotricité/mini gymnastique (2018-2017-2016)
- Gymnastique Groupe 1 (2015-2014-2013 ; initiation/perfectionnement)
- Gymnastique Groupe 2 (2012 et avant ; initiation/perfectionnement)
- Gymnastique Groupe 3 (2014 et avant; GAF- section compétitive)

Coût: 30€/semaine de 4 jours à verser sur le compte BE36-8002-0572-7681

Renseignements et inscription par semaine complète :
gymtinlot@outlook.be - 0473 45 69 83 - RDV sur la page Facebook du Club !

Le club n'organise pas de garderie ; les moniteurs sont présents de 8h45 à 13h15

Hippopassion – Equitation
Stage d'inclusion/intégration

Dès
6 ans

Du 21/12 au 24/12
Du 28/12 au 31/12
2x 4 jours de 9h15 à 16h

Accueil au centre Hippopassion dès 8h45 et jusqu'à 16h30.

Centre Hippopassion, rue du Joli Bois 10 à Fraiture
Coût : 120€ / semaine de 4 jours

Renseignements et inscriptions : aure@hippopassion.be - 085 51 29 95

Retrouvez tous les stages Hippopassion sur <http://www.hippopassion.be>

Récréa+
Pas de stage organisé cet hiver

La Garde

> 2 groupes d'âge

2,5 à
8 ans

Du 28 au 31/12
> 4 jours de 9h à 16h

La folie des saveurs

« Venez découvrir les différents saveurs (amer, sucré, salé et acide) autour de diverses activités culinaires et artistiques. »

! Au programme : Cuisine, peinture, bricolage, animations sur le tri des déchets,...

Pas de garderie le jeudi 31 Décembre au soir !

À l'école de Fraiture-Tinlot, rue de Liège 1 – 4557 Fraiture.

Les petits ont la possibilité de faire la sieste, ils doivent être propres et scolarisés.
Accueils payants dès 7h30 et jusqu'à 17h30 (voir conditions)

! Renseignements et inscriptions :
Inscriptions uniquement par email auprès de gaelle.marchetti@tinlot.be

Clôture des inscriptions le 14 décembre.

Inscription à la journée: 10€/jour/enfant, 8€/jour pour le 2ème enfant, 6€ pour le 3ème
A payer avant le 14 décembre sur le compte BE46 0910 1156 3136.
Communication : nom/prénom(s) de(s) enfant(s) – LA GARDE hiver 2020.

L'attestation fiscale est émise automatiquement au nom du débiteur.
L'inscription aux activités suppose une fiche de santé en ordre.

Escalade et self défense

Du 28 au 31/12
> 4 jours de 9h à 16h

8 à
12 ans

A la Tinlotoise rue de l'Eglise, 27 à Soheit-Tinlot.

Renseignements et inscriptions :
Freddy.gonda65@gmail.com – 0495 26 31 09
Coût : 40€ (1er enf.), 35€ (2ème enf.) à verser sur le compte BE 91 0001 5405 3376

Possibilité d'accueil payant à l'école de Fraiture dès 7h30 et jusqu'à 17h30 sur demande et préinscription obligatoire (voir conditions)



Probiotal[®] D,

vosre armure intégrée

SYSTÈME IMMUNITAIRE*

18 milliards de bactéries :
3 familles, 5 souches.

**contient de la vitamine D₃ qui contribue au fonctionnement normal du système immunitaire*

LE PLEIN D'ÉNERGIE AVANT LES EXAMENS !



REACTIV[®]


À NOUVEAU EN PLEINE FORME!

✓ Spiruline ✓ Vitamine B12



osteo-RHUMAL[®]

POUR LA SOUPLESSE
ET LA LUBRIFICATION
DES ARTICULATIONS !



ARTIPLUS[®]

POUR LA
PRÉSERVATION
DU CARTILAGE !



le coq aux champs
restaurant

Tel: 085/512014
www.lecoqauxchamps.be
info@lecoqauxchamps.be
Fermeture: samedi midi, dimanche, lundi



3 salles de réception
de 20 à 300 personnes
Libre de traiteur &
6 chambres d'hôtes
Petit déjeuner terrasse

Rue Château d'Abée, 3 - 4557 Abée (Tinlot)
085/51.11.84 • 0473/83.67.55
infos@sallelegrenier.be - www.sallelegrenier.be



Restaurant **L'eau en Fleur** Cuisine française

Rue du Centre, 12 - 4557 Tinlot
Ouvert de 12 à 14h et de 18 à 21h
Fermé le mardi soir, le mercredi et jeudi,
sauf les jours fériés
Tél: 085/51.18.63 - Fax: 085/51.48.35



Bière Artisanale
brassée par Philippe Minne

Blonde-Brune-Rousse
Belle d'été-BPA-Givrée
Disponible en 75cl et Fût de 20L
3 rue de Liège à Fraiture - 0475 87 83 66



La Cuisine du Jour
Traiteur Sarowski Laurent

Préparation de Menu du Jour
Organisateur de Banquet
Menu différent tous les jours, simple et raffiné
Menu livré 11h00 - 14h00
À emporter 17h00 - 19h30

Rue de Tantonville, 20 - 4557 Soheit-Tinlot
0499/38.13.39 - 085/51.41.09
www.cuisinedujour.be



Art et coiffure

Dame - Enfant - Homme
Solarium

Rue des Tombes, 15 - 4557 Fraiture
085/ 51.11.32
Ouvert du mercredi au samedi sur rendez-vous

Vierset-Barse

Ouvert de 7h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00
Le dimanche
jusqu'à 13h00

Fermé le mercredi
Tél: 085/23 33 28



Boulangerie - Pâtisserie
Laurent NIESTEN

Tinlot

Ouvert de
7h30 à 18h30
Le dimanche
jusqu'à 16h00

Fermé le mercredi
Tél: 085/61 16 06



Bernard & Jean-Paul
TOURNEIENNE

0496/ 57 72 86
TINLOT - MANDRIN - NEUPRE - SCHAING



INFIRMIÈRE 0479/ 05 09 71

indépendante
à domicile

Rte de Terwagne, 18
4557 SENY

Corina
MONTEFORTE 7/7 jours
Agrée ttes mutuelles



NOUVEAU
Ouverture non-stop
8h30 > 18h30
sauf le samedi 8h30 > 12h30

Pharmacie Familia SOHEIT - TINLOT
87 Plan du Centre, 4557 Soheit - Tinlot
www.monfamilia.be

Les Funérailles DUBOIS & TANIER

Rue de Tantonville, 10 - 4557 TINLOT
085/21.18.64

Funérarium **DUBOIS & TANIER** Monuments & Caveaux funéraires




Les 4 Saisons
Dépôt-vente TINLOT

Christiane GAETHOFS
Route de Dinant 23
4557 SCRY-TINLOT
Tél. 085 51 25 92
0479/96 84 58

Ouvert
le Mardi
de 13 h à 17 h
et le Jeudi
de 13 h à 17 h

La Boutique à Scry
Vêtements de seconde main,
tous les articles pour enfants, jeux, ménage...
Vente et dépôt

KAKET 4X4 Service
 Rue du Montys 8 - SOHEIT-TINLOT
 Tél.: 085/51 17 20
 Dépannage 24h/24h

Location camionnettes
 Votre boutique 4x4
Raid Adventure Service

www.kaket.be - services@kaket.be

Lj P'tit Busquet
 085 51 24 64

Rue de la gendarmerie, 45
 4550 NANDRIN

Levoor
 085-61 60 80
 www.levoor.com

MAINTENANCE DES
 LORAINS DE JARDIN
 Pergolas - Fenêtres de terrasse
 Arrière de voitures

urbatex
 Géomètres-Experts

Bureau des Géomètres Experts
 Yves SACRE et Pierre PONTIER

Montevard 48 - Douchain 27 - B-4557 TINTOT
 Rue de la Vieille Forge 11 - B-4557 Fraiture

E-mail : yves.sacre@urbatex.be
 Tél. : 04/738.51.33 ou 0498/45.25.54
 www.urbatex.be

Ets Dechamps et Fils
 ELECTRO - TV - HI-FI - VIDEO - MATERIEL ELECTRIQUE
 Liste de mariage - dépannage
 Rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN -

085/ 51 11 79

IVECO
Garage Alex REGINSTER et Fils
 VEHICULES UTILITAIRES - VOITURES TOUTES MARQUES

Vente - Entretien - Réparation

6, rue du Montys - 4557 TINTLOT - 085/ 51.15.50
 reginster.thierry@gmail.com - www.iveco.com

Jules Simon

CONSEIL EN DECORATION - ARTICLE DECO - PAPIER PEINT
 PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL - STORES PARE-SOLEIL
 CARPETTES - TISSUS - CARRELAGES - NOS SERVICES

Rue du Montys, 18 - 4557 Soheit-Tinlot - 085 51 17 62
 gerard-rulot@hotmail.com - www.rulot-home-decoration.be

rulot
 home décoration

CONSEIL EN DECORATION - ARTICLE DECO - PAPIER PEINT
 PEINTURE - REVÊTEMENT DE SOL - STORES PARE-SOLEIL
 CARPETTES - TISSUS - CARRELAGES - NOS SERVICES

Rue du Montys, 18 - 4557 Soheit-Tinlot - 085 51 17 62
 gerard-rulot@hotmail.com - www.rulot-home-decoration.be

Marcel PONTIER
 Géomètre-Expert
 Expert judiciaire
 Pathologie des bâtiments

GSM 0495 / 93 64 32
 TEL 085 / 51 15 83
 FAX 085 / 51 33 35
 Rue de la Vieille Forge 11 - B-4557 Fraiture

Transports GARSOUX sprl
 RICHARD - ERWIN PREVOT

Produits Pétroliers
 Station service 24h/24

www.mazout-prevot.be
 richard.prevot@prevot-group.be

Tél: 085/51.22.23 - Fax: 085/51.11.06
 Rue Martinpa, 17 - 4557 TINTLOT

Parcs et jardins
Wengler Joffrey
 0499/63.15.43

création et entretien - taille - abattage - plantation

Dany DEVIGNAT

Tous travaux de peinture
 Rue des Aubépines, 22 - 4557 TINTLOT
 085/ 51 14 15

Brico RULOT

MÉNAGE - CADEAUX
 PETIT ÉLECTROMÉNAGER
 BRICOLAGE - SANITAIRE
 LUMINAIRE - JARDINAGE

085/ 51 30 88
 Zoning industriel : rue du Montys - TINTLOT

MAZOUT PREVOT
 MAZOUT - GAZ - PELLETS

COMMANDEZ MAINTENANT!
 SERVICE RAPIDE

ÉCONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN
 COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET:
WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
 POSSIBILITÉ AUSSI DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE OU
 PAR MAIL.

MAZOUT PREVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON DE PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.
 TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE SITE : WWW.MAZOUT-PREVOT.BE

Mazout Prevot • Rue Martinpa 17 - 4557 Tintot • Tél : 063/312223
 Infos & renseignements : richard.prevot@prevot-group.be • www.mazout-prevot.be

Drive ENERGY **7J/7**

LIVRAISON A DOMICILE POSSIBLE
085/ 61.60.30

National 90 sortie Hermalle-sous-Huy
 14, rue des Tuilliers 4480 Hermalle-sous-Huy
 Suivez l'écreuil...

COMALO
 comptabilité - fiscalité
 création d'entreprises

Rue de Villers 18
 4557 Tinlot
0497/71.90.20
 jfl@comalo.be
 www.comalo.be

S.c.P.R.L. COMALO (T.V.A. 0668.742.348) (Agréée I.P.C.F. 70502327)
 Représentée par J-F LACASSE, gérant
 Comptable-Fiscaliste agréé I.P.C.F. 30344327

Montys Motor
 www.montysmotor.be
 TINLOT
 085.51.31.51

Air-Tech industries

Etude - Réalisation - Maintenance

Installations d'aspiration et filtration
 Poussières - Brouillards d'huile -
 Fumées - Gaz - Solvants - Odeurs
 Filtres : manches, cartouches, carbone actif...
 Ventilateurs : tous types industriels.
 Installations anti-explosion ATEX.

Ruelle du Tige 7 à 4557 Scry
T. 085/513.114 air-tech@skynet.be

COMALO
 comptabilité - fiscalité
 création d'entreprises

Rue de Villers 18
 4557 Tinlot
0497/71.90.20
 jfl@comalo.be
 www.comalo.be

S.c.P.R.L. COMALO (T.V.A. 0668.742.348) (Agréée I.P.C.F. 70502327)
 Représentée par J-F LACASSE, gérant
 Comptable-Fiscaliste agréé I.P.C.F. 30344327

Nouveau à Tinlot

Envie de Ping-Pong?
 ...viens nous rejoindre!

Salle La Tinlotoise - Rue de l'église, 27

T.T. Condroz Tinlot

Entraînement
 Mardi 19h30

Compétitions
 Samedi 19h

10+ pingcondroz@tinlot.com : 0472/312.897

Jours de fermeture - Services Communaux

Le jeudi 24 déc. après-midi / vendredi 25 déc. /
le jeudi 31 déc. après-midi / vendredi 1 janv.

Permanences du CPAS

Service social général	Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 C. FILEE : 085 83 09 26 F. MAGNEE : 085 83 09 22
> Accueil des demandeurs d'asile et étrangers > Service allocation de chauffage et handicapé	Les mardis et vendredis de 9h à 11h30 F. MAGNEE (ext° : 922)
Service médiation de dettes	Lundi de 9h à 11h30 F. LEONARD : 085 83 09 36
Service gestion budgétaire	Mardi de 9h à 11h30 F. LEONARD (ext° : 936)
Insertion socioprofessionnelle	Sur rendez-vous

En raison de la situation sanitaire actuelle, le service social reçoit uniquement sur rendez-vous.

Tinlot-Bus

Appel : 0473 809 711 - Rens. : 085 830 921
NOUVEAU ! : tinlotbus-cpas@gmail.com

Horaire ATL

Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h
T. 085 830 916

Responsables location de salles

FRAITURE - «Le D'Zy»
Mr Guy Poncelet : 085 51 26 79

RAMELOT - «Le Tilleub»
> Mr Denis Craisse au 0496 58 93 11 ou
> Mr Christian Prignon au 0479 59 34 18

SCRY - «La Vieille École»
Mr Guy Winters : 0474 329 108

SENY - «Le Préau»
Mr Freddy Prouveur : 085 51 29 40

SOHEIT-TINLOT - «La Tinlotoise»
Commune de Tinlot : 085 830 911

SOHEIT-TINLOT - «Le Blé qui lève»
Mr André Peters : 085 51 19 77

Association Nationale des Greffés et Pulmonaires - ASBL

**N'emportez pas votre coeur au paradis,
on en a besoin ici !**

Hôpital Erasme
Route de Lennik, 808 - 1070 BRUXELLES
T. 02/555.31.26 (Jeudi).

Contacter un prêtre

Paroisses Cathocondroz : 085 51 12 93

Cérémonie Laïques

M. Cl. Hallet : 085 513 170

Funérailles Laïques

CAL 0493 25 93 59 - 7/7 j

Bibliobus

Les 1er et 3ème jeudis, de 9h30-10h à Soheit-Tinlot,
de 9h45 à 10h20 à Fraiture, de 13h10 à 13h45 à Scry,

Horaires variables pendant les congés scolaires.
T. 04 237 95 05 - Fax : 04 237 95 10
culture.bibliobus2@prov-liege.be

Don de sang - Don de vie

NANDRIN
Ecole St Martin Rue de la Rolée 4
Mr Guy PONCELET : 085 51 26 79

Les alcooliques anonymes

Contact et infos : 04 240 24 24

Panne d'éclairage publique

- Via internet sur www.ORES.net
- Via le n° 078 78.78.00 uniquement si c'est une panne affectant une rue complète ou présentant un danger.
- Via l'administration communale au 085 830.911
Information à transmettre impérativement : le numéro de la plaquette signalétique située sur chaque support d'éclairage.

Consultation ONE

Le car est à votre disposition le 4e vendredi du mois à 10h au carrefour des rues du Centre et de Tantonville.
Infos et rendez-vous : Sarah GOOSSE 0493 31 01 86

Prise de sang

CONTACT au CRNF : 085 51 91 27

Administration de Tinlot

Rue du Centre 19 - 4557 TINLOT
T. 085 830 911 - F. 085 830 929

Horaire :
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 16h
Vendredi de 15h à 18h

Horaire Service de l'Urbanisme :
Lundi de 9h à 12h
Vendredi de 15h à 18h
ou sur rendez-vous

Directrice générale :
Janique LION
admin@tinlot.be

Monsieur Le Receveur :
Leif VAN NEUSS
recette@tinlot.be

Responsable des travaux
Laurent WALHIN
Rue du Centre 19 à TINLOT,
T. 085 830 919
Horaire : de 8h à 16h30
Vendredi de 8h à 13h

Site Internet : www.tinlot.be
E-mail : admin@tinlot.be

Police

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT
T. 085 830 917 - F. 085 830 928
police@tinlot.be

Lundi et Vendredi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 17h

Après Les Heures de Bureau : 101

CPAS

Rue de Tantonville, 4 - 4557 TINLOT
T. 085 830 921 - F. 085 830 927

RécréA+

Rue de l'Eglise
Contact : 085 23 34 43

L'agence locale pour l'emploi

Katty GRIDELET
Administration Communale Tinlot
T. 085 830 918
Vendredi de 9h à 12h
Vendredi après-midi : sur RDV

GAL Pays des condruzes

Contact : 085 27 49 77

Ressourcerie du pays de Liège

Contact : 04 220 20 00

Ecole communale Fraiture

Rue de Liège 1 à Tinlot
T. 085 51 18 77

Ecole libre Sainte Reine

Rue de l'Eglise 30 à Tinlot
T. 085 51 10 29

Postes

Rue du Centre 21 - T. 022 012345
du Lundi au vendredi : 9h30 - 11h30
Mardi : 17h-19h

POSTE de Nandrin

Lu, Ma, Me, Je, Ve
9h-12h30 et 13h30-17h

Immondices

Collectes hebdomadaires :
le mercredi 7h
Van HEEDE 085 241 800

P.M.C. - Papiers/Cartons :
le jeudi tous les 15 jours.

PARC À CONTENEURS à Clavier

Route du Val à Clavier-Station
T. 085 41 36 32
Horaire :
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

Boutique 4 saisons

Ancienne maison communale de
Scry - Route de Dinant

Christiane GAETHOFS
T. 0479 96 84 58

Horaire :
mardi de 13h à 17h
jeudi de 13h à 17h

Distribution d'eau

Pour Seny :
Source de Les Avins,
Rue de la Source 10, 4560 Clavier
T. 085 41 12 35
Pour Ramelet et Soheit-Tinlot
C.I.L.E.
Rue Canal de l'Ourthe 8 - 4020 Liège
T. 04 367 84 11
Pour Abée-Scry et Fraiture,
I.D.E.N.
Route du Condroz, 319
4550 Nandrin
T. 04 247 20 24

Pompiers de HEMECO

Rue Mairie 30 à Tihange
T. 085 27 10 00

Proximus

Grand Place à 4500 HUY,
informations : 0800-33800
Dérangements : 0800-33700

VOO

Contact : 078 50 50 50

ORES

Vervierser Strasse, 64-68
4700 Eupen
Dépannage - technique :
078 78 78 00
Facturation - Tarif :
Voir sur votre facture.

Cadastre (Contrôle)

Av. Godin Parnajon, 45 - 4500 HUY
T. 02 578 45 04

FOREM

Chaussée de Liège 51 à 4500 Huy
T. 085 27 08 27

ONEM

Avenue des Fossés 9/D à 4500 Huy
T. 085 71 04 10

Contributions

Rue de Fragnée 2, bte 188
4000 LIEGE - tour des finances.
T. 02 578 56 80 - F. 02 579 82 16

INTRADEL (Immondices)

Chaussée de Ramioul 1 - Ivoz-Ramet
T. 04/275.68.54 - 0800 90 789

TEC

Warzée
T. 086 36 60 48

TELE-SERVICE

Ouffet
Rue des Pahys 304
T. 086 36 67 18

Tinlot Bus

GSM : 0473 809 711
T. 085 830 921
Tinlotbus-cpas@gmail.com

T' Condruze

Contact : 085 27 46 10

POSTE MÉDICAL DE GARDE :
T. 0471 75 02 68
Rue de Dinant 106 - Tinlot

ANTIPOISON : T. 070 24 52 45

URGENCE : 112 (N° européen)

CHILD FOCUS International
T. 116.000

*Meilleurs Voeux
pour 2021!*



*Regain d'optimisme
Recréer de liens
Réinventer l'avenir...*



Commune de
Tinlot

La commune
de Tinlot
Arrondissement
de Huy
Province de Liège

Rue du Centre, 19 - 4557 Tinlot
T. 085 830 911 - F. 085 830 929
E-mail : admin@tinlot.be - site web : www.tinlot.be